

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception Dossier complet le Nº d'enregistrement 1. Intitulé du projet Dossier de déclaration Loi sur l'eau pour les travaux d'entretien de la plage du centre ville envisagés en 2017 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire 2.1 Personne physique Prénom Nom 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Mairie de Cavalaire-sur-Mer Nom, prénom et qualité de la personne M. Philippe LEONELLI, Maire de Cavalaire-sur-Mer habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET Forme juridique Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seulls et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet N° de rubrique et sous rubrique Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique 13° Travaux de rechargement de Le volume déposé sur chaque plage de la commune de Cavalaire-sur-Mer plage est estimé à 3 000 m3 4. Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet Dragages d'entretien de la zone du centre-ville et rechargement des plages du centre de la baie

4.2 Objectifs du projet

Rétablir et maintenir un tirant d'eau suffisant, afin de réduire les risques d'ensablement de l'entrée du port de Cavalaire.

Réduire l'ensablement de l'exutoire de la Castillane.

L'emprise et le volume à draguer ont été définis sur la base d'un levé bathymétrique.

Le volume total à extraire est estimé à 3 000 m3(cf. Annexe 8).

Les qualités chimiques des sédiments à draguer sont inférieures aux seuils en vigueur (cf. Annexe 9). Les opérations sont envisagées suivant les programmes ci-après :

- Programme n°1 « Désensablement de la zone du centre-ville » : Le dragage consistera à extraire 1500 m3 de matériaux afin de limiter l'ensablement de la zone. Ce volume correspond actuellement aux besoins en sable pour recharger les plages de Cavalaire-sur-Mer et lutter contre l'érosion.
- Programme n°2 « Réensablement des plages de Cavalaire-sur-Mer » : L'objectif est de déposer sur les plages en érosion le sable dragué sur la zone du centre-ville. Pour cela, la commune de Cavalaire-sur-Mer souhaite que les dragages d'entretien de la zone centre-ville soient autorisés à hauteur de 3 000 m3.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Un arrêté municipal préalable sera pris afin de réglementer la circulation sur la plage pendant les travaux(voir modèle en Annexe 6). Un périmètre de sécurité, matérialisé à l'aide de rubalise, sera mis en place sur la plage naturelle de Cavalaire-sur-Mer, du cours d'eau de la Castillane au cours d'eau de la Carade, en fonction de l'évolution des travaux dans les zones définies.

A l'intérieur de ce périmètre, l'accès et la circulation seront interdits à l'exception des engins et du personnel travaillant dans le cadre de cet entretien et des personnes et véhicules temporairement autorisés par la commune.

Le mode opératoire par opération de prélèvement est le suivant :

- Extraction du sable par une pelle chenille dans la zone sélectionnée puis stockage en tas sur le haut du rivage,
- -Egouttage naturel, car sédiments peu chargés en eau au vu de la méthode de prélèvement,
- -Chargement des sédiments à l'aide d'un chargeur dans le tombereau 200 cv (camion benne étanche),
- -Transport des sédiments vers le lieu de stockage dans le tombereau,
- -Mise en réserve du sable en haut de plage de la zone déficitaire qui s'étend du Parc à Pardigon.
- -Les macrodéchets seront retirés manuellement au moment du dragage et du dépôt. Le sable sera redéposé sur les plages à l'aide d'un véhicule utilitaire léger (Kubota).

Un schéma de l'opération est présenté en Annexe 7. Les travaux se dérouleront du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h à 17h, soit 9h par jour, en dehors de la saison balnéaire (voir calendrier prévisionnel en Annexe 8).

Les caractéristiques granulométriques des sables en place sur les plages ont permis de conclure positivement sur la compatibilité d'un rechargement avec les matériaux dragués dans la zone du centre-ville (analyse faite sur le mode moyen calculé à partir des campagnes 2001-2004-2005 et 2011, sur 3 profils correspondant aux zones de dragage et de dépôt). Le mode moyen de la zone de dragage est de 0,16 mm et le mode moyen de la zone de dépôt est de 0,25 mm). Il est cohérent que le mode moyen soit inférieur en zone de dragage qu'en zone de dépôt, car l'engraissement se produit dans des secteurs où l'énergie est plus faible.

En fin de rechargement, les plages feront l'objet d'un nivellement mécanique et d'un ratissage afin de rétablir une pente naturelle initiale <6% (correspondant à la pente moyenne mesurée pendant la campagne 2010-2011) sur toute la zone et d'évacuer les éventuels macro-déchets résiduels.

La zone n'est cependant pas connus pour être encombrée de macro-déchets de manière significative. Il est probable qu'il ressorte des déchets ménagers (bouteilles, canettes...) qui seront extraits manuellement et évacués vers des filières traditionnelles. L'élimination se fera après l'extraction en mer et après la repose sur les plages.

La zone de dépôt qui s'êtend du Parc à Pardigon fait l'objet d'un nettoyage mécanique en saison balnéaire et de ce fait ne présente pas ou peu de caractère naturel qui serait incompatible avec le chargement (en termes d'habitats au titre de Natura 2000).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation (dragage d'entretien ponctuel)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) admini La décision de l'autorité administra dossier(s) d'autorisation(s).									
Le projet n'est pas soumis à Etude Le projet est soumis à Déclaration Le projet est soumis à évaluation Les résultats des analyses des séd granulométrie de ces sédiments est	au titre des articles L214-1 à des incidences Natura 2000. iments à draguer sont inférieur	à 6 du Code de rs au seuils :	l'Environr réglementair	nement.					
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	re d'autorisation ce formulaire est	rempli							
Pormulaire rempli pour un examen au du code de l'environnement : travau		tégorie de tr	avaux Annex	e 2 de l'article R122-2					
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	rojet et superficie globale (assiette) c	de l'opération -	préciser les u	nités de mesure utilisées					
Grande	urs caractéristiques			Valeur					
Volume dragué : Volume déposé sur la plage :			3 000 m3 3 000 m3						
4.6 Localisation du projet									
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>6</u> ° <u>3</u>	2'04"27	Lat. 43 ° 10 ' 24 " 59					
Commune de Cavalaire-sur-Mer Port Cavalaire	Pour les rubriques 5° a), 6° b) e	t d), 8°, 10°, 18	°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° ;					
POIC Cavalaire	Point de départ :	Long. 6 ° 32 ' 04 " 44 Lat. 43 ° 10 ' 23 " 78							
	Point d'arrivée :	Long. 6 ° 3	32 '01 " 62 Lat. 43 ° 10 '23 " 95						
	Communes traversées :								
	Commune de Cavalaire-sur-	-Mer		Commune de Cavalaire-sur-Mer					

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oul		Non X
4.7.1 Si oul, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?	Oul		Non
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-Il été autorisé ?			
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?	Oul	X	Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- Restauration des plages de la commune (stade avant-projet pour l'opération d'aménagement et de la mise en valeur du littoral de Cavalaire-sur-Mer)
- Nécessite de procéder à l'entretien annuel des plages. Les sables extraits dans la zone du centre-ville et de la Castillane permettent d'entretenir les plages.

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. \$	ensibi	lité env	ironnementale de la zone d'implantation envisag	lée				
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so	ols sur i	le lieu d	le votre projet ?					
Exploitation portuaire,			National Control of the Control of t					
			panisme (ensemble des documents d'urbanism sols sur le lieu/tracé de votre projet ?	e Oui X	Non			
	PLU (10 juillet 2013) SCOT (12 juillet 2006)							
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	docum	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation	Oul	Non			
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant, http://www.developpement-	par to	ous moy	vens utiles, notamment à partir des informations d	lisponibles sur l	e site internet			
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?					
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X						
en zone de montagne ?		X						
	X		Cavalaire-sur-Mer					
dans un parc national, un parc naturel marin, une éserve naturelle (régionale pu nationale) ou un parc	X X		Cavalaire-sur-Mer Aire maritime adjacente du parc nation	al de Port-	Cros			
dans un parc national, un parc naturel marin, une éserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	I MANAGE I			al de Port-	Cros			
sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional? sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours	I MANAGE I			al de Port-	Cros			

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	П	X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		X	
si oui, est-il prescrit ou approuvé?	-8-8		
dans un site ou sur des sols pollués ?		[X]	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X		dans le site Natura 2000 Corniche Varoise FR9301624
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources				
	est-il excédentaire en matériaux ?	X		Les sables seront valorisés sur les plages en érosion de la commune de Cavalaire-sur-Mer
	est-il déficitaire en matériaux ?			
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités	d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats,		X	Pas au regard du type d'intervention envisagé. Le prélèvement se fera à l'aide d'un tractopelle ce qui limitera notamment la mise en suspension des particules fines.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	П	[X]	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	Pas au regard du type d'intervention envisagé. Cependant afin de s'assurer de l'absence d'impact de cette opération la qualité de l'eau de baignade sera analysée à l'issue des travaux.
br Est de	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	x	X	Ponctuellement et localement lors du dragage, c'est pourquoi les travaux seront réalisés du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h à 17h, en dehors des vacances scolaires. La zone de travail n'est pas résidentielle (plage), les habitations sont séparées de la zone de travail par une route et une piste cyclable.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	[X]	×	Potentiellement au moment de l'égouttage des sédiments. Les matériaux pourraient contenir des débris naturels en cours de dégradation, ce qui entrainerait une odeur.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		x	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Ressuyage sur la plage. Le prélèvement par tractopelle limite le prélèvement d'eau, ce qui ne nécessite pas la mise en place de bassin de décantation. L'eau contenue dans le prélèvement s'évacuera donc naturellement sur la plage et in fine vers la mer.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	П	X	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		 X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oul Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oul Non X Si oui, décrivez lesquels :
Si oui, declivez lesqueis .
7. Auto-évaluation (facultatif) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou
qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Au vu de ces éléments, ce projet ne présente pas d'impact car:
- absence de nuisance sur l'environnement, les habitats et les espèces
à proximité,
 absence de nuisances sur les riverains de l'opération, diminution de l'aménité du bord de mer n'est que provisoire,
- volume faible.
Cependant, par principe de précaution, avant de rouvrir l'accès à la
baignade sur la zone draguée, une analyse de la qualité des eaux de
baignade sera effectuée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

- 1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » non publiée ;
- Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
- Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
- Un plan du projet <u>ou</u>, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;

Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 6 - Modèle d'arrêté municipal dans le cadre d'un chantier d'entretien de la plage

Annexe 7 - Schéma d'opération de dragage

Annexe 7 bis - Photographies de l'opération 2015

Annexe 8 - Calendrier et budget prévisionnel

Annexe 9 - Résultats des analyses de sédiments

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

×

Fait à

Le Maire, Philipper Conelli

le, A

18 janvier 2017

Signature